



AVIS DE COURSE

REGATE DES LILAS BLANCS 2010 !

Samedi 04 septembre 2010 - dimanche 05 septembre 2010

*Epreuve comptant pour :
Le Trophée Habitable 2010-CCI 22- Ports des Côtes d'Armor*

Autorité Organisatrice : LOGUIVY CANOT CLUB

ADMISSION

Epreuve ouverte aux bateaux monocoques habitables faisant partie d' une classe monotype reconnue par l' ISAF et/ou la FFV munis d' un certificat de conformité valide , des bateau munis d' une carte d' Identité pour Croiseurs à Handicap délivrée par la FFV en cours de validité (classes B,C,D,E,F,G,L,R1,R2,R3,R4 des tables de Handicap H 108 et H 109 dressées par la FFV) et aux bateaux ne figurant pas sur ces tables mais munis d'une Carte d'Identité pour croiseurs à Handicap délivrée par la FFV en cours de validité et armés au minimum en catégorie « côtière ».

CLASSES, REGLEMENTATION SPECIALE

Il pourra être établi un classement pour chaque série monotype représentée au minimum par 5 bateaux. Les bateaux courant au handicap y compris les bateaux des séries comptant moins de 5 bateaux seront répartis en 5 flottes suivant leur définition et leur groupe de handicap net :

Flotte 1 : « Grande Course » bateaux équipés régates dont le groupe HN est supérieur à 18.

Flotte 2 : « Course » bateaux équipés « régates » dont le groupe HN net est compris entre 10 et 20 inclus.

Flotte 3 : « Croisière » bateaux de croisière dont le groupe HN net est inférieur ou égal à 18.

Se référer au règlement 2010 du trophée habitable 2010 CCI 22 ports des Côtes d'Armor pour les flottes 1,2 et 3.

Flotte 4 : « Rallye » croiseurs non équipés régates ne concourant pas pour le trophée Habitable 2010 - CCI 22- ports des Côtes d'Armor si au moins 5 bateaux.

Flotte 5 : Trimarans Transportables si au moins 5 bateaux

Flotte 6 : Vieux Gréments si au moins 5 bateaux

REGLEMENTS APPLICABLES

R.C.V. 2009/2012 et prescriptions de la FFV.

Règles de classes et de jauge des séries monotypes.

Règlement des courses au handicap pour voiliers habitables de la FFV

Le présent Avis de Course

Les Instructions-types pour catégories « Habitables » et annexes Bretagne

Le règlement du trophée habitable 2010 CCI 22 ports des Côtes d'Armor

Les Instructions de course et annexes de la régates Lilas Blancs 2010 distribuées à l'inscription.

En cas de contradiction chacun de ces textes prévaut sur les précédents.

Catégorie de publicité : C

INSCRIPTIONS

Le montant des inscriptions s'élève à 45 euros. Tous les concurrents, skippers et équipiers devront être en possession de la licence fédérale annuelle 2010 ou temporaire visée par une autorité médicale et d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les instructions de course et leurs annexes seront remises lors des inscriptions.

PARCOURS

Les parcours seront du type construits, ou parcours côtier.

CLASSEMENTS

Le classement se fera par application pour chaque course du système de points à minima selon l'annexe A des RCV 2009-2012.

Le classement général se fera par addition des points de chaque course affectés d'un coefficient 1. Le Comité de Course se réserve le droit de réunir pour les classements 2 flottes en une seule si le nombre des inscrits dans une flotte est inférieur à 5. Il sera établi un classement pour chaque série monotype représentée au minimum par 5 bateaux.

PROLOGUE

Le prologue du samedi n'est pas pris en compte pour la régates. Il s'agit d'un entraînement préparatoire à la régates pour lequel l'ensemble des équipiers et skippers doivent être en possession d'une licence annuelle ou temporaire 2010 et d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les bateaux courant avec à bord un(e) jeune équipier(e) de moins de 18 ans concourront pour « **le trophée culottes courtes** ».

EMARGEMENT

Pour le prologue et la régates les bateaux émargeront en se signalant au bateau comité à leur arrivée sur la zone de course. Tout bateau ne répondant pas à cette demande pourra être pénalisé.

PROGRAMME

Vendredi 03 septembre à la salle des fêtes de Loguivy de la Mer

18h00 / 20h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

Samedi 04 septembre à la salle des fêtes de Loguivy de la Mer

10h00 / 12h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

12h30 : Briefing

14h30 : A disposition du Comité pour le prologue devant Loguivy de la Mer.

19h30 : Remise du trophée du talon d'or par l'APOC

20h00 : Repas des équipages

20h30 : Résultats du prologue

21h00 : Animation Musicale avec Sébastien, accordéoniste et collecteur de chansons maritimes et d'autres horizons..un moment rare et précieux...

Dimanche 05 septembre

10h00 : A disposition du Comité de course à 10h.

18h30 : Résultats, Pot final à la salle des fêtes de Loguivy de la Mer

Remerciements

Merci à L'Oréal pour son soutien sans faille..

BAR TABAC DU PORT
Chez Gaud
Loguivy-de-la-Mer
© 02 96 22 02 25



Bar du Yacht
CAFÉ - RESTO - PIZZAS
Port de Plaisance - LÉZARDRIEUX
☎ 02 96 20 10 39
email : yachtclub22@orange.fr

la Frégate **Bar Pizzeria**
Loguivy-de-la-Mer
Pizzas à emporter Tél. 02 96 55 32 91
Rue du Port 22620 PLOUBAZLANEC

TECHNIQUE GRÉEMENT
Mâts - Gréements - Accastillage

73 rue du Port - LÉZARDRIEUX - Tél. 02 96 22 10 94
Fax 02 96 22 15 02 - Courriel : armor.gre@wanadoo.fr

ALL PURPOSE
VOILERIE SELLERIE
SARL Voiles Performances
Conception, Réalisation,
Réparation tous types de voiles
Le Port - 22740 Lézardrieux - tél. 02 96 20 10 62
www.allpurpose.fr - voilperf@allpurpose.fr


Auberge du Trieux
LÉZARDRIEUX